

La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).

L'ophrys bourdon est l'une des 372 espèces de plantes recensées à ce jour à Sainte-Aulde, par M. Escuder, botaniste au Muséum d'histoire naturelle de Paris et habitant de notre village (p. 6). (photo O. Escuder)



SOMMAIRE

- **Claude Guénard nous a quittés p. 2**
- **Frais de scolarité réclamés par Chamigny p. 2**
- **La voirie au jour le jour p. 3**
- **372 espèces végétales à Sainte-Aulde p. 6**
- **Encore des vitraux restaurés p. 5**
- **De nouvelles entreprises à Sainte-Aulde P. 6**
- **L'agenda p. 8**

Le mot du maire



Il est des moments où la lutte s'impose dans toute sa dureté. En effet, par exemple, la municipalité se bat actuellement pour faire valoir son bien fondé par rapport aux frais de scolarité que réclame la commune de Chamigny. Mais aussi, auprès du département pour faire adopter son projet de réfection de la rue de Chamoust et de sécurisation de la sortie de l'école, victime des réductions budgétaires. Une lutte de tous les jours pour que soient assurés au quotidien les services et la vie collective. Avec rigueur et dans la limite de nos possibilités matérielles.

Et puis, par dessus tout, il y a la lutte de chacun d'entre nous quand la souffrance et l'épreuve nous touchent. Nous pensons à Claude Guénard, l'un de nos conseillers municipaux que la maladie a emporté et contre laquelle il luttait depuis quatre ans. Nous pensons à son épouse et sa famille.

Que l'été donne repos et détente à chacun.

Gérard GEIST



QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de sa séance du 27 avril 2012, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- poursuivre la reliure des registres anciens d'état civil et de demander les subventions correspondantes au département ;
- fixer les nouveaux tarifs de la buvette pour la fête communale ;
- choisir le cabinet GEOGRAM pour réaliser le PLU de la commune ;
- fixer le nombre d'heures de travail annualisé de l'assistante maternelle.

Lors de sa séance du 29 juin 2012, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- saisir à nouveau le préfet au sujet des frais de fonctionnement de l'école de Chamigny ;
- augmenter à compter du 1^{er} septembre 2012 et dans la seule limite de leur coût de revient, les prix du repas de cantine (3,20 € au lieu de 3,15 €) et de l'heure de garderie périscolaire (1,90 € au lieu de 1,80 €) ;
- nommer stagiaire un employé communal ;
- demander au président du conseil général de considérer l'urgence du contrat de voirie qui lui est demandé de subventionner.

CLAUDE GUÉNARD NOUS A QUITTÉS

Mercredi 13 juin dernier, Claude GUÉNARD, conseiller municipal de Sainte-Aulde depuis 2001 a été emporté par une leucémie contre laquelle il se battait courageusement depuis plusieurs mois. Il laisse la mémoire d'un homme d'une grande dignité, courageux, serviable, dur à l'épreuve, discret et réservé. La commune lui doit beaucoup par les conseils avisés qu'il apportait dans le cadre des chantiers de voirie et cela grâce à son expérience professionnelle dans le BTP. Travailleur infatigable, il aimait beaucoup notre village comme d'ailleurs toute sa famille. Nous sommes de tout cœur avec eux et particulièrement avec Josyane, son épouse, qui a affronté sans faiblir de telles épreuves et à qui nous présentons nos plus chaleureuses condoléances.



JOSETTE BOUDOT EST PARTIE À LA RETRAITE

Samedi 31 mars, une surprise était réservée à Josette BOUDOT, assistante maternelle depuis 20 ans au sein de la commune de Sainte-Aulde. D'anciens élèves, enseignants, collègues de travail, mais aussi, le maire et de nombreux élus communaux, ainsi que l'équipe enseignante, s'étaient réunis dans la salle polyvalente pour lui dire leur amitié et leur reconnaissance. De longues années au service des enfants et de la commune avec d'immenses qualités humaines, de patience, de générosité, de pédagogie et d'écoute. De nombreuses fleurs lui ont été offertes, mais aussi la collecte générale lui permettra d'acheter une... serre pour son jardin. Bonne retraite, Josette et merci beaucoup.

Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36
mairie@sainte-aulde.fr
www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire
Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.

FRAIS DE SCOLARITÉ DES ENFANTS SAINTALDAIS SCOLARISÉS À CHAMIGNY LE PRÉFET PARTAGE LA POIRE EN DEUX

Le dernier numéro de la FdC s'était fait l'écho de ce litige dont Sainte-Aulde est la victime. Entre temps, le préfet de Seine-et-Marne a répondu en admettant que notre commune n'aurait pas à payer les frais de scolarité des 21 enfants réclamés par Chamigny, mais seulement des 12 enfants qui ont bénéficié du rapprochement de fratrie, ce que la loi permet abusivement. Le maire et le conseil ont sollicité un nouvel examen du dossier et sont en attente d'une réponse. A suivre...



VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

LA VOIRIE AU JOUR LE JOUR : TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS TECHNIQUES



Peinture du lavoir de Pisseloup.



Bacs pour le potager pédagogique de l'école.



Élagage des côtés de la rue de Chamoust.



Aménagement du bas du chemin du Petit Châtelet (dont 8,5 t de fraisat).



28 tonnes de revêtement placées sur la sente des jeunes vignes.



Réparation de la toiture de l'abribus de la place Edith Thomas.



Eaux pluviales canalisées au bas de Caumont.



Peinture des pierres au bas de la rue des Vernets.



Ramassage des débris jetés dans la commune durant les week-ends : une ½ journée à deux par semaine.



Réparation de la Croix barrée.



Peinture de l'abribus de la place E. Thomas.



Nettoyage des panneaux de signalisation communaux.



Rappel d'une obligation souvent oubliée

Un cours d'eau (ruisseau, ru) qui serpente dans une commune n'appartient pas à la commune mais à ses... riverains. En effet, les berges doivent être entretenues par les propriétaires des terrains qui le bordent. Et ce, jusqu'à la moitié de la largeur du cours d'eau. Cette règle peu connue est aussi peu pratiquée et c'est ainsi que les rives débordent, ou s'obstruent par les alluvions, bois ou débris, provoquant des nuisances et des dangers.

ACTUALITÉ DE L'ÉCOLE

SPECTACLE MUSICAL DE TOUS LES ENFANTS

Samedi 31 mars, tous les élèves de l'école des Noisetiers avaient donné rendez-vous à leurs parents pour les entendre pour un... concert ! Et cela sous la houlette de leur animatrice musicale qui intervient dans les classes qui le souhaitent, dans le cadre d'une action d'éveil musical coordonné par la CCPF. Des petits aux plus grands, des chants adaptés à chaque niveau ont séduit et ému tout le monde, faisant la preuve que les « canards », eux, n'étaient pas invités.

Cette action est soutenue par la municipalité qui contribue à sa prise en charge (838,50 €).



372 ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES À CE JOUR À SAINTE-AULDE

ÉDUCATION BOTANIQUE POUR LES TROIS CLASSES AVEC M. ESCUDER



Vendredi 1^{er} juin 2012, l'école des Noisetiers accueillait un botaniste Saintaldais. En effet, Olivier Escuder, botaniste de profession, réside à Sainte-Aulde et travaille au Service du Patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Il a très aimablement proposé de réaliser pour les enfants de l'école ce qu'il fait souvent pour les étudiants d'université : des leçons de découverte de la flore de notre village. C'est ainsi que les classes sont parties

herboriser sur les bords de Marne, découvrant des espèces, jusqu'à en collecter une trentaine pour apprendre à réaliser des herbiers. Les tout-petits n'étaient pas les moins curieux, ni les moins informés. Les boutons d'or, coquelicots et pâquerettes n'ont plus de secret pour eux. C'est toute la différence entre des enfants de la campagne par rapport à ceux des villes. Il faut dire que l'école de Sainte-Aulde présente toutes les caractéristiques de l'école aux champs !

Et la flore sauvage de Sainte-Aulde n'a rien à envier à d'autres communes considérées comme les plus riches de la région Île-de-France, telles Fontainebleau ou Rambouillet. En effet, les inventaires botaniques réalisés sur la commune ont révélé pas moins de 372 espèces végétales différentes. Ce nombre place Sainte-Aulde dans le peloton de tête des communes les plus fournies en plantes sauvages pour la Seine-et-Marne.



Il faut dire que notre botaniste Saintaldais y est pour beaucoup, passant ces temps libres à arpenter la commune, carnet de note en mains, inscrivant inlassablement toutes les plantes qu'il peut rencontrer au gré de ces promenades naturalistes. Mais la topographie de Sainte-Aulde, ses microclimats locaux et le nombre important de milieux écologiques différents apportent, de par leurs caractéristiques, une diversité floristique bien

peu connue par les habitants. Qui aurait imaginé que notre commune possède l'ophrys bourdon, une orchidée sauvage peu commune et aux couleurs chamarrées ? Et saviez-vous que l'anémone Fausse-Renoncule coulait des jours heureux dans un petit vallon, alors que cette espèce est très rare – et protégée sur tout le territoire francilien – et qu'il en est de même pour le Polystic à aiguillons, qui est une petite fougère des sous-bois ?

Tout comme le patrimoine culturel et historique, la flore sauvage se doit d'être connue, étudiée et, surtout, protégée.



L'ophrys bourdon



L'anémone fausse-renoncule

FÊTE COMMUNALE 2012

AFFLUENCE ET PLEIN SUCCÈS

Le soleil était au rendez-vous ! Et le public l'a été aussi pour les manifestations organisées (concert très apprécié de l'Alliance musicale de

Charly-Saâcy, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, brocante, restauration, promenade en poneys, etc.). Grâce à la bonne volonté chaleureuse et fort bien

organisée de près de 50 bénévoles, la restauration et la brocante ont rapporté 7 661 €, qui ont permis de payer l'intégralité de la fête

communale et de laisser 968 € de bénéfice. Chiffres impressionnants : 69 exposants brocanteurs, 47 kg de chippos et merguez vendus, 495 barquettes de frites, 427 bière pression, 215 kg de frites....

CCAS

LE BUDGET 2012 A ÉTÉ VOTÉ

Rappelons-le, le CCAS est composé de conseillers municipaux (Francis THOMINET, Christiane TEULADE, Claudine WONGERMEZ, Nicole MAGUERESSE) et d'habitants de la commune (Brigitte ROBIN-LOISEAU, Hélène DELAGE, Joël BOUDOT et Lucie LEFEBVRE). Tous interviennent bénévolement sous la présidence du maire.

Le budget est voté indépendamment de celui de la commune et l'a été à l'unanimité le 5 avril dernier. Ses principaux postes de dépenses portent sur l'aide sociale aux personnes en difficulté, l'action en faveur des anciens (colis, repas...), l'action en faveur des jeunes (bons cadeaux aux diplômés, aides à l'inscription à des activités sportives, tickets de manège gratuits, entrées gratuites à la piscine, cadeaux de naissance...). Alimenté par le budget communal, il s'élève en 2012 à 9 220,27 €.

L'édition 2012 du repas des anciens à Luzancy



PATRIMOINE

DE NOUVEAUX VITRAUX RESTAURÉS



Il s'agit naturellement des vitraux de la nef. Chacun se souvient de leurs plaies béantes ouvertes aux vents, aux pigeons et aux autres dégradations dommageables pour toute l'église. Le troisième reste à faire, ainsi que les protections en macrolon.

Coût : 4 757,11 € TTC. Pris en charge par la Fondation du patrimoine grâce aux dons des particuliers.

Depuis le début de la souscription initiée par la municipalité et relayée par les Saintaldais, 10 651,60 € ont été collectés.

Depuis sa fondation, en 1999, la Fondation du patrimoine a collecté nationalement 37 millions d'euros (dont 11 en 2011 !). Les porteurs de projets sont des communes à 80 %. Les donateurs particuliers donnent en moyenne 160 € par an, contre 60 € pour les autres organismes reconnus d'utilité publique.

N'oublions pas que 66% des dons sont déductibles des impôts (dans la limite de 20 % du revenu imposable (formulaires disponibles en mairie).



VOIRIE

UNE NOUVELLE ÉPAREUSE ACHETÉE



La vieille épareuse communale a tondu courageusement les talus et les fossés depuis plus de 17 ans ! L'heure de la retraite, ou plutôt de la reprise (1 196 €), a sonné. Elle a été remplacée par un nouvel engin plus performant (une

Tinée 470 Rousseau) pour 9 926 € TTC.

Le tracteur Renault a dû être réparé : 1 061,83 € et la tondeuse a dû être remplacée : 849,27 €.

PROPRETÉ : SOYONS VIGILANTS !

L'espace des bornes à verre sert régulièrement de dépotoir pour des ordures ménagères. Les tâches de ramassage ne relèvent pas des cantonniers qui ne peuvent pas, du coup, consacrer leur temps à autre chose. Vigilance et discipline s'imposent !



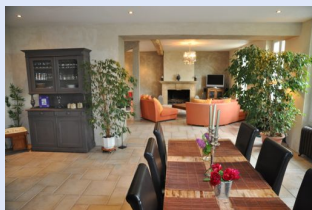
DE NOUVELLES ENTREPRISES SE CRÉENT À SAINTE-AULDE

L'ERMITAGE ROUVRE SES PORTES DEUX CHAMBRES D'HÔTES RUE DES VERNETS



L'Ermitage à Sainte Aulde, dans le hameau de Moitiébard, rouvre ses portes après quelques années de travaux. Cette demeure de charme de 1903 où se sont retrouvées des

celebrités telles que Jean Gabin, Marcel Cerdan, Pierrot le fou....rappelleront aux anciens et avec émotion la qualité de l'accueil que l'on pouvait y trouver à sa grande époque. Avec une situation exceptionnelle sur un point dominant, orientation plein sud, elle offre une magnifique vue sur la vallée de la Marne et ses lacs. Olivier et Carlos sont prêts à vous accueillir dans deux chambres à partir du 1^{er} juillet 2012.



Chambre authentique

Pour 2 personnes (25 m²)
Un lit double (160)



Chambre contemporaine

Pour 2 personnes (25 m²)
Un lit double (140)

Les chambres comprennent :

Un petit bureau + salle de bain + douche à l'italienne + wc - Wifi + TV satellite + DVD

Pour tous renseignements :

Olivier 06 20 36 69 34 ou Carlos 06 70 70 70 16

Mail : lermitageasteaulde@gmail.com

UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE MAÇONNERIE : MCPK

Maçonnerie générale et paysagère, c'est ce que fait ce maçon compagnon du Tour de France, qui réside à Sainte-Aulde.



Renseignements :

06 31 34 73 86.

LA PÊCHE À LA TRUITE EST OUVERTE : MOMENT DE DÉTENTE ASSURÉ

Un bar restaurant, l'organisation de réceptions, des locations de la salle, un mini golf de 18 trous. Le tout dans un cadre agréable, dépaysant et arboré, face aux étangs.



A « L'île des étangs », la pêche à la truite est ouverte à la demi-journée et à la journée (enfants à partir de 4 ans). Vente de matériels de pêche, d'appâts et locations de cannes.

Ouvert du 3 mars au 1^{er} novembre 2012, tous les jours (y compris fériés et vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (fermé les mercredis et jeudis).

107 rue des Marais 77260 Sainte-Aulde

Tél. : 01 64 33 86 94 – 06 25 78 92 11

www.aliledesetangsdesainteaulde.fr

INFORMATIQUE : 2RIS

Renaud RIBINIK vient de créer son entreprise de service informatique :

- conseil et aide au choix de la technologie, du matériel, des logiciels selon vos besoins et votre budget.
- installation logiciels, PC et périphériques (box, réseau, imprimante, stockage, vidéosurveillance...);



- maintenance et assistance pour le bon fonctionnement de votre installation, dépannage sur problèmes matériel, logiciel, infection viral;
- sauvegarde et récupération de données suite défaillance système ou erreur de manipulation;
- vente de matériel neuf et occasion.

19 chemin de Cramaille - tél. : 06 84 79 60 95 - www.2ris.fr et courriel : r.ribinik@2ris.fr

à savoir

TARIFS SOCIAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ



Les consommateurs d'électricité disposant de faibles ressources peuvent bénéficier de tarifs réduits de 40 à 60 %. Les revenus annuels du foyer doivent être inférieurs ou égaux au montant ouvrant droit à la couverture maladie complémentaire (CMUC). Ainsi par exemple, 7 771 € pour une personne seule, 11 657 € pour 2 personnes, 13 988 € pour 3 personnes, etc.

Renseignements : SMERSEM 01 64 35 27 27 ou www.smersem.fr

COMPOSTEURS DISPONIBLES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La CCPF sert de « point relais » pour les composteurs individuels de jardin. Il suffit d'en régler l'achat auprès du SMITOM de Monthyon pour 22 € (le coût réel est de 55 €) et de le retirer ensuite à la CCPF.



Renseignements : secretariat@cc-paysfertois.fr ou Christelle COQUET : 01 60 22 99 33

22 avenue du général Leclerc à La Ferté-sous-Jouarre.

CRÉATION D'UN RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

La CCPF vient de mettre en place un service à l'intention des parents, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s, des employé(e)s de garde à domicile, pour les renseigner sur les modes d'accueil des enfants, le statut des personnels, ou se rencontrer entre professionnels.

Renseignements : Mme DOUY ou Mme LONGATTE – 01 60 22 19 19 ou ram@cc-paysfertois.fr

Le carnet de Sainte-Aulde

Naissances

Enola GIANELLI STARYKIEWITCH

est née le 28 mars 2012.

Djino HERRY DOS SANTOS

est né le 15 avril 2012.

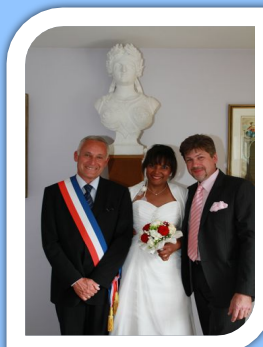
Mariages

Sonia SON

et **Bernard DELATRE**

se sont mariés

le 9 juin 2012



Jennyfer MARX

et **Adrien MERVAL**

se sont mariés

le 16 juin 2012

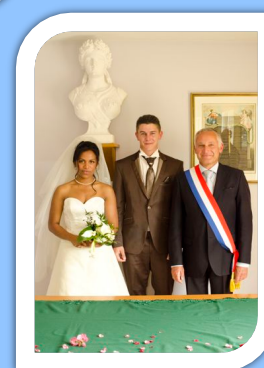


Vanessa TREBALAG

et **Olivier LEFÈVRE**

se sont mariés

le 30 juin 2012

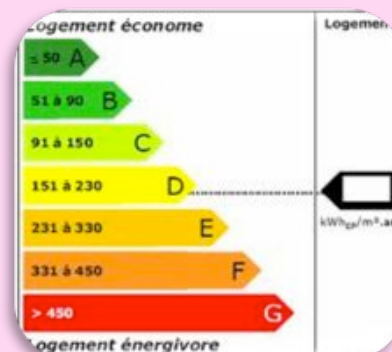


DES AIDES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE DOMICILE

L'Etat a lancé un programme « habiter mieux » accordant une aide financière pour réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique d'au moins 25 % de votre logement. Une prime forfaitaire de 1 100 € minimum (maxi 1 600 €) est versée en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Il faut être propriétaire d'un logement achevé depuis plus de 15 ans et se soumettre à des conditions de ressources.

Pour tout savoir : www.anah.fr/habitermieux.html

Tél. : 01 60 56 70 80 et courriel : ddt-habitermieux@seine-et-marne.gouv.fr



Les rendez-vous à venir

Samedi 14 juillet à 16 h

Fête nationale

Cérémonie.

Jeu gonflable pour les enfants.

Concert de l'APEM de Bézu-le-Guéry.

Casse-croûte campagnard offert aux Saintaldais.
(terrain de sport en contrebas de l'école)



Mardi 17 juillet à 12 h

« Petite folie »

Déjeuner mensuel préparé par un traiteur et organisé par Les amis de Sainte-Aulde.

Tarif : 15 € par personne.

Renseignements et inscriptions : 01 60 23 66 16.

(Salle Stoll)

Du lundi 1^{er} août au mercredi 15 août

La mairie sera en vacances.

N° de tél. d'urgence : 06 88 91 76 37.



Dimanche 2 septembre à 16 h

Fête de la saint Fiacre

Messe célébrée par le Père Clavé à 16 h.

Vin d'honneur offert sur le parvis de l'église

L'église sera, comme chaque année, décorée de fruits, légumes
et fleurs offerts par les jardiniers professionnels et amateurs.



Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées du patrimoine

Programme en cours d'élaboration.

**Vous ne savez plus que faire de votre vieux réfrigérateur qui marche encore ?
Offrez-le à la commune qui en a bien besoin pour sa buvette.
Merci par avance.**